

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

NOVEMBRE
2019

PRINCIPALES TENDANCES

A fin novembre 2019 et en comparaison avec la même période de 2018, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Les recettes ordinaires brutes ont augmenté de 6,4%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, qui n'a pas impacté le solde budgétaire.

1- la hausse des recettes douanières nettes de 2,4%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 70 MDH à fin novembre 2019 contre 121 MDH un an auparavant :

- droits de douane (-0,6%) ;
- TVA à l'importation (+2,5%), compte tenu de remboursements de 18 MDH ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+3,9%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 27 MDH à fin novembre 2019 contre 88 MDH un an auparavant.

2- l'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+6,5%) et des autres TIC (+9,8%) ;

3- l'augmentation des recettes nettes de la fiscalité domestique de 2,1%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 7.111 MDH à fin novembre 2019 contre 5.530 MDH un an auparavant :

- les recettes de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 2.022 MDH ;
- l'IR (+3,9%). Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 14,5% par rapport à leur niveau de fin novembre 2018 ;
- l'IS (-2,8%), compte tenu des restitutions qui ont été de 346 MDH à fin novembre 2019 contre 644 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les demandes de restitution de l'IS ont été de 3,9 MMDH. A fin novembre 2018, l'IS avait enregistré une baisse de 1,5% par rapport à son niveau à fin novembre 2017, soit -624 MDH (40,4 MMDH contre 41 MMDH) ;
- la TVA à l'intérieur (-0,5%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 6.568 MDH à fin novembre 2019 contre 4.643 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,7 MMDH.

A fin novembre 2019, les remboursements de TVA (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) sont de 9.395 MDH contre 6.637 MDH un an auparavant ;

- les droits d'enregistrement et de timbre (+1,7%), sachant qu'à fin novembre 2018, ces recettes avaient enregistré une baisse de 2,8% par rapport à leur niveau à fin novembre 2017, soit -411 MDH (14.271 MDH contre 14.682 MDH) ;
- les majorations de retard (-7,7%), compte tenu de recettes brutes de 1.802 MDH contre 1.992 MDH et de dégrèvements de 115 MDH à fin novembre 2019 contre 164 MDH un an auparavant.

4- la diminution des recettes non fiscales en raison notamment de la baisse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général et de la diminution de la redevance gazoduc (901 MDH contre 1.513 MDH), conjuguée à la hausse des recettes de monopoles (9,1 MMDH contre 8,1 MMDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (2.772 MDH contre 687 MDH) et à la rentrée de 4,4 MMDH au titre de la privatisation.

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 77% et un taux d'émission sur engagements de 89%, contre respectivement 79% et 89% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 6,9%, en raison de l'augmentation de 6,3% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 5% des dépenses de personnel et de 8,5% des autres dépenses de biens et services, de l'accroissement de 8,8% des charges en intérêts de la dette, de 1,4% des émissions de la compensation et de 27,1% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 9.412 MDH contre 6.648 MDH à fin novembre 2018.

- des dépenses d'investissement émises en augmentation de 3,8%, passant de 53,9 MMDH à fin novembre 2018 à 55,9 MMDH à fin novembre 2019, en raison de la hausse de 10,9% des dépenses des charges communes et de 0,1% des dépenses des ministères.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 8,3 MMDH contre un solde positif de 32,8 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 42 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 5,6 MMDH dégagé par les CST et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 40,2 MMDH à fin novembre 2018 compte tenu d'un solde négatif de 19,2 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 1.172 MDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 1.154 MDH à fin novembre 2018 et de 1.850 MDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat.

Le mois de novembre 2019 a enregistré la rentrée de 10,6 MMDH représentant l'équivalent de 1 milliard d'euros empruntés sur le marché financier international.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Novembre 2018	LF 2019	Novembre 2019	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>230 080</u> (*)	<u>252 223</u>	<u>219 172</u>	<u>86,9%</u>	<u>-4,7%</u> (*)
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	185 729	230 646	191 707	83,1%	3,2%
<i>Impôts directs</i>	79 799	103 378	81 676	79,0%	2,4%
<i>Impôts indirects</i>	83 016	99 488	86 919	87,4%	4,7%
<i>Droits de douane</i>	8 643	9 744	8 599	88,2%	-0,5%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	14 271	18 036	14 513	80,5%	1,7%
1.2- Recettes non fiscales :	44 351	21 577	27 465	127,3%	-38,1%
<i>Monopole et participations</i>	8 055	11 450	9 114	79,6%	13,1%
<i>Privatisation</i>	0	5 000	4 444	88,9%	
<i>Domaine</i>	332	355	313	88,2%	-5,7%
<i>Autres recettes⁽²⁾</i>	35 964 (*)	4 772	13 594	284,9%	-62,2% (*)
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	<u>197 236</u>	<u>243 649</u>	<u>210 833</u>	<u>86,5%</u>	<u>6,9%</u>
2.1- Biens et services :	153 319	186 714	162 936	87,3%	6,3%
<i>Personnel</i>	96 749	112 159	101 577	90,6%	5,0%
<i>Autres biens et services⁽³⁾</i>	56 570	74 555	61 359	82,3%	8,5%
2.2- Intérêts de la dette :	25 918	28 031	28 197	100,6%	8,8%
<i>Intérieure</i>	22 966	24 175	25 024	103,5%	9,0%
<i>Extérieure</i>	2 952	3 856	3 173	82,3%	7,5%
2.3- Compensation⁽³⁾	12 348	18 370	12 519	68,1%	1,4%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	5 651	10 534	7 181	68,2%	27,1%
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>32 844</u>	<u>8 574</u>	<u>8 339</u>		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	53 908	73 373	55 947	76,3%	3,8%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	<u>-20 075</u> (*)	<u>685</u>	<u>5 311</u>		
6- SOLDE DES SEGMA	940	0	268		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	<u>-40 199</u>	<u>-64 114</u>	<u>-42 029</u>		
8- VARIATION DES INSTANCES	<u>-6 257</u>	0	<u>-5 881</u>		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	<u>-46 456</u>	<u>-64 114</u>	<u>-47 910</u>		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	<u>50 540</u>	<u>41 032</u>	<u>34 468</u>		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	25 535		21 155		
<i>Dépôts au Trésor</i>	8 904		3 261		
<i>Compte courant à BAM</i>	449		-5 389		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	<u>-4 084</u>	<u>23 082</u>	<u>13 442</u>		
<i>Tirages et dons</i>	3 982	28 200	21 594		
<i>Amortissement</i>	-8 066	-5 118	-8 152		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances).

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 10).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2019.

(*) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

RECETTES ORDINAIRES

	Novembre 2018	LF 2019	Novembre 2019	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	185 729	230 646	191 707	83,1%	3,2%
IMPÔTS DIRECTS	79 799	103 378	81 676	79,0%	2,4%
<i>Taxe Professionnelle</i>	295	338	327	96,7%	10,8%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	40 351	52 456	38 948	74,2%	-3,5%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	37 036	44 701	38 491	86,1%	3,9%
<i>Taxe d'Habitation</i>	37	33	32	97,0%	-13,5%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	0	2 007	2 022	100,7%	
<i>Majorations de retard</i>	1 992	3 831	1 802	47,0%	-9,5%
<i>Autres⁽²⁾</i>	88	12	54	450,0%	-38,6%
DROITS DE DOUANE^(*)	8 643	9 744	8 599	88,2%	-0,5%
IMPÔTS INDIRECTS	83 016	99 488	86 919	87,4%	4,7%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	24 897	29 491	26 142	88,6%	5,0%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	9 356	11 055	9 950	90,0%	6,3%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	14 040	16 608	14 530	87,5%	3,5%
<i>Autres^(*)</i>	1 501	1 828	1 662	90,9%	10,7%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	58 119	69 997	60 777	86,8%	4,6%
<i>à l'intérieur</i>	24 494	29 133	26 321	90,3%	7,5%
<i>à l'importation^(*)</i>	33 625	40 864	34 456	84,3%	2,5%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	14 271	18 036	14 513	80,5%	1,7%
RECETTES NON FISCALES	44 351^(**)	21 577	27 465	127,3%	-38,1%^(**)
<i>Domaine</i>	332	355	313	88,2%	-5,7%
<i>Monopoles et participations</i>	8 055	11 450	9 114	79,6%	13,1%
<i>Privatisation</i>	0	5 000	4 444	88,9%	
<i>Fonds de concours</i>	425	0	688		61,9%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	687	1 026	2 772	270,2%	303,5%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	1 513	1 508	901	59,7%	-40,4%
<i>Recettes diverses⁽³⁾</i>	33 339 ^(**)	2 238	9 233	412,6%	-72,3% ^(**)
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	230 080^(**)	252 223	219 172	86,9%	-4,7%^(**)

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(3) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32). Pour les besoins de comparaison, les données à fin novembre 2018, établies sur la base des recettes constatées, ont été retraitées par les services de l'ADII selon l'optique encaissement.

(**) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général.

La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin novembre 2019 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 6,4%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe ». Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes enregistrent une baisse de 4,7%.

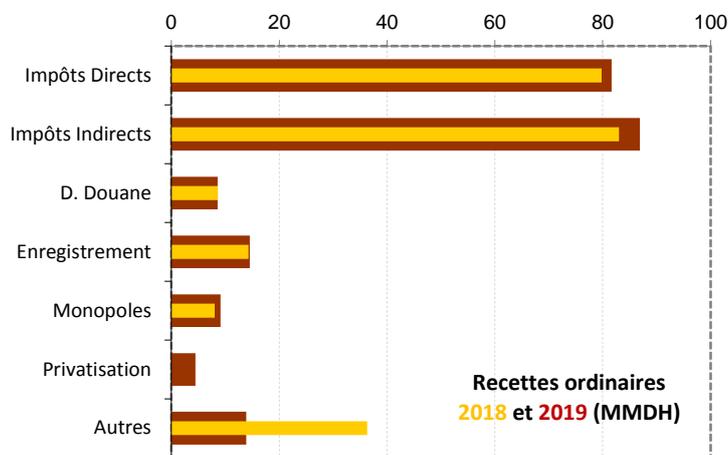
Les dépenses ordinaires émises ayant augmenté de 6,9%, le solde ordinaire a été positif de 8,3 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 47,9 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 13,4 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 34,5 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 219,2 MMDH contre 206,1 MMDH à fin novembre 2018, en hausse de 6,4%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH effectué à partir du « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général. Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 4,7%.

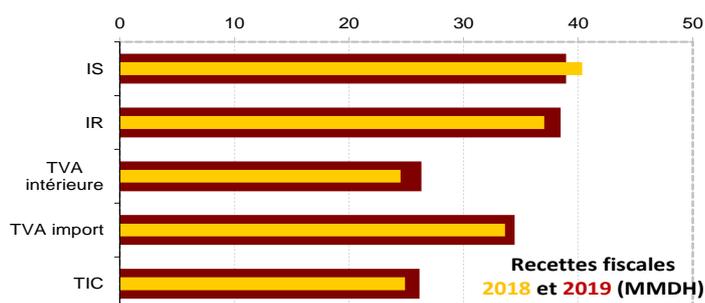
Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 2,4%, des impôts indirects de 4,7% et des droits d'enregistrement et de timbre de 1,7%, conjuguée à la baisse des droits de douane de 0,5% et des recettes non fiscales de 38,1%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 191,7 MMDH contre 185,7 MMDH à fin novembre 2018, en augmentation de 3,2%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 2,3% et de la fiscalité domestique de 3,3%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 57.529 MDH à fin novembre 2019 contre 56.200 MDH un an auparavant, en hausse de 2,4% ou +1.329 MDH par rapport à leur niveau à fin novembre 2018, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 70 MDH à fin novembre 2019 contre 121 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 57.585 MDH à fin novembre 2019 contre 56.308 MDH un an auparavant, en hausse de 2,3% ou +1.277 MDH par rapport à leur niveau à fin novembre 2018.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin novembre 2019 ont atteint 8.581 MDH contre 8.631 MDH un an auparavant, soit une baisse de 0,6% ou -50 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 18 MDH contre 12 MDH un an auparavant.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 34,4 MMDH à fin novembre 2019 contre 33,6 MMDH à fin novembre 2018, enregistrant ainsi une augmentation de 2,5% ou +828 MDH. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 11 MDH contre 8 MDH un an auparavant.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32). Pour les besoins de comparaison, les données à fin novembre 2018, établies sur la base des recettes constatées, ont été retraitées par les services de l'ADII selon l'optique encaissement.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 1,4% ou -83 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 3,3% ou +911 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 14.503 MDH contre 13.952 MDH, en hausse de 3,9% par rapport à leur niveau de fin novembre 2018 ou +551 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 27 MDH à fin novembre 2019 contre 88 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 14.530 MDH contre 14.040 MDH, en hausse de 3,5% par rapport à leur niveau de fin novembre 2018 ou +490 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 115,4 MMDH à fin novembre 2019 contre 113 MMDH à fin novembre 2018, en hausse de 2,1% ou +2,4 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 7.111 MDH à fin novembre 2019 contre 5.530 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 122,5 MMDH à fin novembre 2019 contre 118,6 MMDH à fin novembre 2018, soit une augmentation de 3,3% ou +3,9 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 38,6 MMDH à fin novembre 2019 contre 39,7 MMDH un an auparavant, en baisse de 2,8% ou -1.105 MDH, compte tenu des restitutions qui ont été de 346 MDH à fin novembre 2019 contre 644 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les demandes de restitution de l'IS ont été de 3,9 MMDH⁴. A fin novembre 2018, l'IS avait enregistré une baisse de 1,5% par rapport à son niveau à fin novembre 2017, soit -624 MDH (40,4 MMDH contre 41 MMDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 38,9 MMDH à fin novembre 2019 contre 40,4 MMDH à fin novembre 2018, en diminution de 3,5% ou -1.403 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin novembre 2019 ont enregistré une hausse de 3,9% par rapport à leur niveau à fin novembre 2018 (38,4 MMDH contre 37 MMDH), soit +1,5 MMDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 82 MDH à fin novembre 2019 contre 79 MDH un an auparavant.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 14,5% ou -528 MDH par rapport à leur niveau de 2018 (3.123 MDH contre 3.651 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 2,8%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Novembre 2018	Novembre 2019	Evolution en %
IR total	37 036	38 491	3,9%
dont IR prélevé par la DDP	7 822	8 039	2,8%

-Contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques

A fin novembre 2019, les recettes au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques ont été de 2.022 MDH.

-TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin novembre 2019 se sont établies à 19,8 MMDH contre 19,9 MMDH à fin novembre 2018, en diminution de 0,5% ou -98 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 6.568 MDH à fin novembre 2019 contre 4.643 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,7 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA ont été de 26,3 MMDH contre 24,5 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 7,5% ou +1.827 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 9.395 MDH à fin novembre 2019 contre 6.637 MDH à fin novembre 2018, soit +2.759 MDH. Les remboursements de TVA (9.395 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 6.576 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 2.819 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 14.513 MDH à fin novembre 2019 contre 14.271 MDH un an auparavant, soit une hausse de 1,7% ou +242 MDH, sachant qu'à fin novembre 2018, ces recettes avaient enregistré une baisse de 2,8% par rapport à leur niveau à fin novembre 2017, soit -411 MDH (14.271 MDH contre 14.682 MDH).

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une baisse de -7,7%, compte tenu de recettes brutes de 1.802 MDH contre 1.992 MDH et de dégrèvements de 115 MDH à fin novembre 2019 contre 164 MDH un an auparavant.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 413 MDH contre 420 MDH, en baisse de 1,7% ou -7 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 27,5 MMDH contre 44,4 MMDH un an auparavant, en baisse de 38,1% ou -16,9 MMDH, en raison notamment de la diminution des versements des CST au profit du budget général (5,6 MMDH contre 29,4 MMDH) et de la redevance gazoduc (901 MDH contre 1.513 MDH), conjuguée à la hausse des recettes de monopole (9,1 MMDH contre 8,1 MMDH), des recettes en atténuation des dépenses de la dette (2.772 MDH contre 687 MDH) et de la rentrée de 4,4 MMDH au titre de la privatisation.

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 9,1 MMDH à fin novembre 2019 contre 8,1 MMDH à fin novembre 2018, en hausse de 13,1% ou +1.059 MDH. Ces recettes ont été versées notamment par l'OCF (2,7 MMDH contre 2 MMDH), l'Agence de la conservation foncière (2 MMDH contre 2,5 MMDH), Maroc Télécom (1.531 MDH contre 1.452 MDH), Bank Al-Maghrib (825 MDH contre 534 MDH) et l'ONDA (400 MDH contre 270 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2018	LF 2019	2019	Taux de réalis.
B.A.M	534	612	825	134,8%
I.A.M	1 452	1 300	1 531	117,8%
O.C.P	2 000	2 500	2 700	108,0%
ANCFCC	2 500	3 000	2 000	66,7%
C.D.G	0	100	0	0,0%
Autres	1 569	3 938	2 058	52,3%
TOTAL	8 055	11 450	9 114	79,6%

- Privatisation

A fin novembre 2019, la cession d'une partie de la participation de l'Etat dans le capital de la société Itissalat Al-Maghrib a rapporté 4,4 MMDH représentant la part du budget général.

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une diminution de 62,2%, due à la baisse des versements des CST au profit du budget général (5,6 MMDH contre 29,4 MMDH) et de la redevance gazoduc (901 MDH contre 1.513 MDH), conjuguée à la hausse des recettes en atténuation des dépenses de la dette (2.772 MDH contre 687 MDH) et des fonds de concours (688 MDH contre 425 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

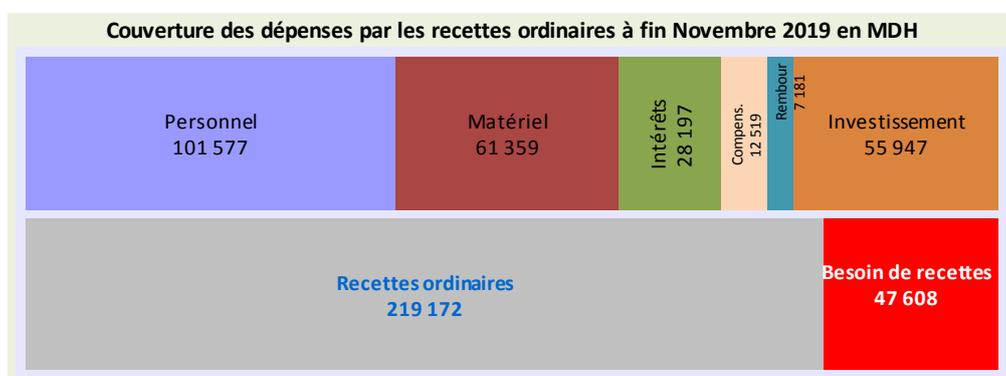
A fin novembre 2019, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 92% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 54,2 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Novembre 2019

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	54 198	▲ 1,4%	25,6%
	- à l'importation	34 445	▲ 2,5%	16,2%
	- à l'intérieur	19 753	▼ 0,5%	9,3%
2	Impôt sur les sociétés	38 602	▼ 2,8%	18,2%
3	Impôt sur le revenu	38 409	▲ 3,9%	18,1%
4	Droits d'enregistrement	14 513	▲ 1,7%	6,8%
5	TIC prod. énergétiques	14 503	▲ 3,9%	6,8%
6	TIC tabacs manufacturés	9 949	▲ 6,5%	4,7%
7	Monopoles	9 114	▲ 13,1%	4,3%
8	Droits de douane	8 581	▼ 0,6%	4,0%
9	Privatisation	4 444		2,1%
10	Rec. en atténuation dép. dette	2 772	▲ 303,5%	1,3%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin novembre 2019, le taux de couverture des dépenses par les recettes ordinaires a été de 104% contre 116,7% un an auparavant. Ainsi, à fin novembre 2019, 46,3% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 28% aux dépenses de matériel, 12,9% aux intérêts de la dette, 5,7% aux émissions de la compensation et 3,3% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

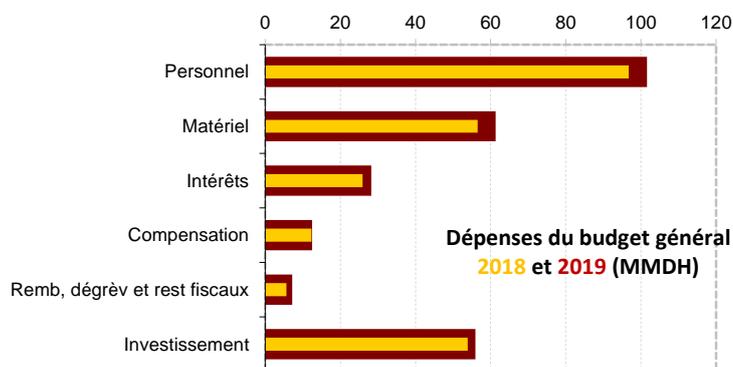
A fin novembre 2019, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 440,6 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 77% contre 79% à fin novembre 2018. Le taux d'émission sur engagements a été de 89%, soit le même taux un an auparavant.

	Situation des engagements ^(*) de dépenses 2019				
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	217 316	188 197	182 636	87%	97%
Investissement	88 456	72 014	55 947	81%	78%
C.S.T	194 655	103 702	77 134	53%	74%
SEGMA	7 301	4 150	2 131	57%	51%
Dette	67 244	72 524	72 524	108%	100%
TOTAL	574 972	440 587	390 372	77%	89%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 311,1 MMDH à fin novembre 2019, en hausse de 9,5% par rapport à leur niveau à fin novembre 2018, en raison de l'augmentation de 6,6% des dépenses de fonctionnement, de 3,8% des dépenses d'investissement et de 23,2% des charges de la dette budgétisée⁶.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
Fonctionnement	171 318	215 618	182 636	85%	6,6%
Investissement	53 908	73 373	55 947	76%	3,8%
Dette	58 881	67 244	72 524	108%	23,2%
TOTAL	284 107	356 235	311 107	87%	9,5%

La hausse des charges de la dette budgétisée de 23,2% s'explique par l'augmentation de 34,5% des remboursements du principal (44,3 MMDH contre 33 MMDH) et par la hausse de 8,8% des intérêts de la dette (28,2 MMDH contre 25,9 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 182,6 MMDH, dont 101,6 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 5%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 5,7% (39,9 MMDH contre 37,8 MMDH) et les dépenses des charges communes ont augmenté de 9% (33,9 MMDH contre 31,1 MMDH) suite notamment à la hausse de 1,4% des émissions de la compensation.

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a connu une augmentation de 27,1% en raison de la hausse des remboursements de la TVA (6.579 MDH contre 4.651 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
Personnel	96 749	112 159	101 577	91%	5,0%
Matériel	37 788	45 130	39 933	88%	5,7%
Charges communes	31 130	44 095	33 945	77%	9,0%
dont compensation	12 348	18 370	12 519	68%	1,4%
Dépenses imprévues		3 700			
Remb, dégr, rest fiscaux	5 651	10 534	7 181	68%	27,1%
TOTAL	171 318	215 618	182 636	85%	6,6%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 27,1% en raison notamment de la hausse des remboursements de la TVA intérieure de 1.925 MDH et de la baisse de 298 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 38,7 MMDH et 3,9 MMDH à fin décembre 2018.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin novembre 2019 se sont établis à 101,6 MMDH contre 96,7 MMDH, en hausse de 5% par rapport à leur niveau de fin novembre 2018 ou +4,8 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 88,4 MMDH, en hausse de 4,5%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 3,7% et des rappels de 23,6% (4.409 MDH contre 3.568 MDH).

⁶ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 61,4 MMDH, en hausse de 8,5% ou +4,8 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (15,3 MMDH contre 13,9 MMDH), des divers établissements et entreprises publics (21,8 MMDH contre 20,6 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (3,5 MMDH contre 2,7 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 28,2 MMDH à fin novembre 2019 contre 25,9 MMDH à fin novembre 2018, en hausse de 8,8% ou +2,3 MMDH. Cette augmentation s'explique par l'accroissement des charges en intérêts de la dette intérieure de 9% (25 MMDH contre 23 MMDH) et de 7,5% de celles de la dette extérieure (3.173 MDH contre 2.952 MDH).

Compensation

A fin novembre 2019, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 12.519 MDH contre 12.348 MDH à fin novembre 2018, en hausse de 1,4% ou +171 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 7.181 MDH contre 5.651 MDH, en augmentation de 27,1% ou +1,5 MMDH. Cette hausse s'explique en grande partie par l'accroissement des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (7.111 MDH contre 5.530 MDH) en raison de la hausse des remboursements de la TVA à l'intérieur (6.568 MDH contre 4.643 MDH).

A fin décembre 2018, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 38,7 MMDH et de 3,9 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	5 530	9 814	7 111	72,5%	28,6%
Impôt sur les sociétés	644	495	346	69,9%	-46,3%
Impôt sur le revenu	79	99	82	82,8%	3,8%
TVA intérieure	4 643	9 100	6 568	72,2%	41,5%
Majorations de retard	164	100	115	115,0%	-29,9%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	10	0	0,0%	
2- Fiscalité douanière	121	720	70	9,7%	-42,0%
Droits d'importation	12	160	18	11,1%	48,0%
TIC prod. énergétiques	88	263	27	10,2%	-69,5%
TIC tabacs manufacturés	13	55	1	0,9%	-96,2%
Autres TIC	0	28	14	49,8%	
TVA à l'importation	8	187	11	5,9%	37,5%
Autres	0	27	0	0,5%	
TOTAL	5 651	10 534	7 181	68,2%	27,1%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin novembre 2019 a été positif de 8,3 MMDH contre un solde ordinaire positif de 32,8 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

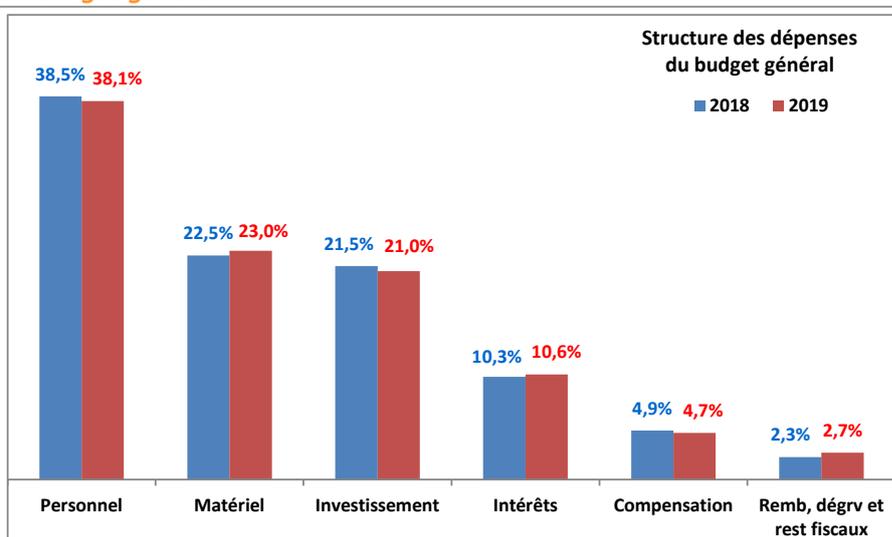
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 55,9 MMDH à fin novembre 2019 contre 53,9 MMDH un an auparavant, en hausse de 3,8% ou +2 MMDH, suite à l'accroissement des dépenses des charges communes de 10,9% et des dépenses des ministères de 0,1%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 15,8 MMDH contre 14,5 MMDH à fin novembre 2018.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Var%
Investissement total :	53 908	73 373	55 947	76%	3,8%
1- Ministères	35 511	52 953	35 542	67%	0,1%
2- Charges communes :	18 397	20 420	20 405	100%	10,9%
- Concours divers	14 494	16 175	15 785	98%	8,9%
- Ristournes d'intérêts	154	225	146	65%	-5,2%
- Autres	3 749	4 020	4 474	111%	19,3%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin novembre 2018 et fin novembre 2019 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de matériel, des intérêts de la dette, et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de personnel, des dépenses d'investissement et des émissions de la compensation.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 82,4 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 15,8 MMDH contre 14,5 MMDH à fin novembre 2018 et de la rentrée de 1.850 MDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat.

Les dépenses émises ont été de 77,1 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 2,9 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 5,3 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2019
	2018	LF 2019	2019	2018	LF 2019	2019	
C.A.S	63 033	74 115	68 303	82 992	71 910	65 084	3 220
TVA des Coll.Terr.	24 908	29 999	26 047	25 370	29 999	26 293	-245
Part régions (IS, IR, ..)	5 858	7 612	6 497	5 619	7 612	7 379	-882
I.N.D.H	2 597	3 100	2 776	2 326	3 100	2 195	581
Soutien prix. prd.alim.	298	600	253	400	600	300	-47
F.S. Routier	2 585	2 700	2 735	2 544	2 700	3 160	-425
F.D. Agricole	3 003	3 300	3 690	2 931	3 300	3 646	44
Remploi domanial	1 604	1 040	3 266	1 232	1 040	651	2 615
Lutte contre chômage	1 766	1 500	1 818	1 438	1 500	1 496	322
Dons des pays du CCG	1 154	2 000	1 172	24 270	0	369	803
Appui Cohés. Social	1 491	3 000	1 394	3 465	3 000	3 955	-2 561
F.S. Habitat	1 562	2 000	1 829	1 604	2 000	1 035	794
Dévelop. Sport	1 416	800	1 726	956	800	1 903	-177
Autres CAS	14 791	16 464	15 100	10 837	16 259	12 702	2 398
C. Dép. Dotation(*)	12 314	10 801	14 120	12 126	10 801	11 479	2 641
Autres C.S.T	52	166	21	356	1 687	571	-550
TOTAL	75 399	85 082	82 444	95 474	84 398	77 134	5 311

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin novembre 2019, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 2,4 MMDH contre 2,8 MMDH à fin novembre 2018, en diminution de 13%.

Les dépenses émises ont été de 2,1 MMDH contre 1,8 MMDH, en augmentation de 17,3%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
Exploitation :	1 203	0	848		-29,5%
Recettes	2 517	2 015	2 066	103%	-17,9%
Dépenses	1 314	2 015	1 218	60%	-7,3%
Equipement :	-263	0	-580		120,5%
Recettes	239	796	333	42%	39,3%
Dépenses	502	796	913	115%	81,9%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin novembre 2019, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 86,9% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 86,5% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 76,3%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2019 en MDH

	LF 2019	Novembre 2019	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	252 223	219 172	86,9%	33 051
1.1- Recettes fiscales :	230 646	191 707	83,1%	38 939
<i>Impôts directs</i>	103 378	81 676	79,0%	21 702
<i>Impôt sur les sociétés</i>	52 456	38 948	74,2%	13 508
<i>Impôt sur le revenu</i>	44 701	38 491	86,1%	6 210
<i>Impôts indirects</i>	99 488	86 919	87,4%	12 569
<i>TVA à l'intérieur</i>	29 133	26 321	90,3%	2 812
<i>TVA à l'importation</i>	40 864	34 456	84,3%	6 408
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	29 491	26 142	88,6%	3 349
<i>Droits de douane</i>	9 744	8 599	88,2%	1 145
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	18 036	14 513	80,5%	3 523
1.2- Recettes non fiscales :	21 577	27 465	127,3%	-5 888
<i>Monopole et participations</i>	11 450	9 114	79,6%	2 336
<i>Domaine</i>	355	313	88,2%	42
<i>Autres recettes</i>	9 772	18 038	184,6%	-8 266
2- DEPENSES ORDINAIRES	243 649	210 833	86,5%	32 816
2.1- Biens et services :	186 714	162 936	87,3%	23 778
<i>Personnel</i>	112 159	101 577	90,6%	10 582
<i>Autres biens et services</i>	74 555	61 359	82,3%	13 196
2.2- Intérêts de la dette :	28 031	28 197	100,6%	-166
<i>Intérieure</i>	24 175	25 024	103,5%	-849
<i>Extérieure</i>	3 856	3 173	82,3%	683
2.3- Compensation	18 370	12 519	68,1%	5 851
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	10 534	7 181	68,2%	3 353
3- INVESTISSEMENT	73 373	55 947	76,3%	17 426

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 42 MMDH à fin novembre 2019, contre un déficit budgétaire de 40,2 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 923 MDH à fin novembre 2019 contre 6,8 MMDH à fin décembre 2018, soit une diminution de 5,9 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 47,9 MMDH contre un besoin de financement de 46,5 MMDH à fin novembre 2018 et d'un flux net positif de 13,4 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 4,1 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 34,5 MMDH contre 50,5 MMDH à fin novembre 2018.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin novembre 2019, le financement extérieur a été positif de 13,4 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 8,2 MMDH et les tirages ont été de 21,6 MMDH, dont 10,6 MMDH auprès du marché financier international, 8,4 MMDH auprès de la BIRD et 2,4 MMDH auprès de la BAD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 21,2 MMDH contre 25,5 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 3,3 MMDH contre 8,9 MMDH à fin novembre 2018 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 5,4 MMDH contre une ponction de 449 MDH à fin novembre 2018.

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 76,1 MMDH à fin novembre 2019 contre 72,8 MMDH à fin décembre 2018, en augmentation de 3,3 MMDH. A fin novembre 2018, les dépôts au Trésor ont été de 73,5 MMDH contre 64,6 MMDH à fin décembre 2017, en hausse de 8,9 MMDH.

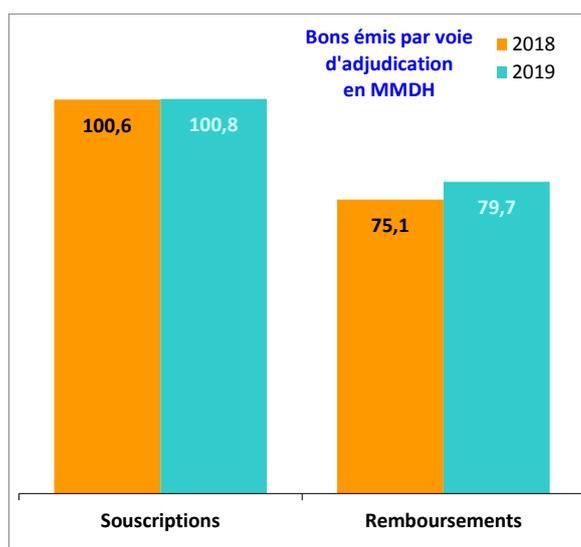
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 6,6 MMDH contre 1,2 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements pour 2,7 MMDH effectués en novembre 2019 et dont le remboursement n'intervient qu'en décembre.

Dette intérieure

S'élevant à 571,2 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 4,1% par rapport à son niveau à fin décembre 2018. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 21,2 MMDH, résultant de souscriptions pour 100,8 MMDH et de remboursements pour 79,7 MMDH contre un recours pour un montant net de 25,5 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 100,6 MMDH et de remboursements pour 75,1 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2018	Souscrip.	Rembour.	2019	Var %
Adjudications	546 205	100 820	79 666	567 360	3,9%
13 semaines	0	850,0	200,0	650	
26 semaines	0	131,6	0,0	132	
52 semaines	20 097,2	8 245,1	13 435,8	14 907	
2 ans	62 390,9	15 217,1	26 907,9	50 700	
5 ans	145 465,8	24 379,2	22 628,8	147 216	
10 ans	116 124,8	16 706,8	2 222,8	130 609	
15 ans	125 087,0	24 606,4	14 270,4	135 423	
20 ans	57 081,6	9 039,3	0,0	66 121	
30 ans	19 957,6	1 644,9	0,0	21 603	
Autres	2 753	6 070	4 944	3 879	40,9%
Total	548 958	106 890	84 610	571 239	4,1%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin novembre 2019 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 34,3 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	2 744,5	
2 ans	13 045,1	
5 ans	15 813,0	12 373,0
10 ans	2 222,8	6 555,6
15 ans	514,7	12 623,1
20 ans		1 984,4
30 ans		519,8
Total	34 340,1	34 055,9